

Circulaire

Générale

colonial

Circulaire n° 01-117-1906 suivie d'une note relative à l'adhésion de la Colonie de l'Erythrée aux arrangements de Washington du 15 Juin 1897 concernant l'échange des lettres et des boites avec valeur déclarée et le service des recouvrements.

n° 01-117-1906

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
10 juillet 1906

Numéro JO
n° 117 du 01/08/1906

Date du numéro
1 août 1906

TEXTE INTÉGRAL

Le Ministre des Colonies à Messieurs les Gouverneurs de Findo-Chine, de Madagascar et de l'Afrique occidentale française, les Gouverneurs des Colonies et le Commissaire général du Gouvernement dans le Congo français. J'ai l'honneur de vous adresser, ci-joint, copie d'une note avec annexe, que le Conseil fédéral suisse a adressée, à la date du 29 mars dernier, aux Gouverneurs des pays intéressés pour leur notifier l'adhésion de la Colonie italienne de l'Erythrée à partir du 1er avril 1905, aux arrangements de Washington du 15 juin 197, concernant l'échange des lettres et des boites avec valeur déclarée et le service des recouvrements. Je vous serais très obligé de vouloir bien aviser de ces dispositions le service des postes de la Colonie que vous administrez.

Pour le Ministre et par son ordre: L'Inspecteur Général des Colonies
Secrétaire Général du Ministère
SIGNÉ:

MAURICE MÉRAY